

CACES chariots automoteurs -
Catégorie : 1, 3 ou 5 - « Recyclage »
(Promotrans)

Tarif : 0 € HT

Durée : 14h

Pour qui ?

Tout public.

Pré requis

- être titulaire d'un CCP cariste ou d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite des Engins de manutention en Sécurité (CACES®).
- être reconnu physiquement apte par la médecine du travail.
- Avoir une expérience récente confirmée à la conduite des chariots automoteurs à conducteur porté.

Objectifs de formation

Perfectionner les compétences techniques et pratiques à l'utilisation en sécurité des engins de manutention à conducteur porté en circulation et en manoeuvres, conformément aux dispositions de la recommandation R 389.

Programme détaillé

Bilan des connaissances et pratiques en matière de réglementation et de sécurité

Perfectionnement :

- des connaissances théoriques sur la réglementation
- des évolutions techniques et technologiques
- de la prévention des risques
- des opérations de maintenance de 1er niveau
- de la prise en charge du chariot : circulation – manoeuvres

Signalement des anomalies

Tests théoriques et pratiques

Observations

Pas de prise en charge du repas

Responsable pédagogique

Enseignants qualifiés PILOCAP Testeurs reconnus aptes à la fonction par un organisme certificateur de qualification

Prochaine(s) session(s)

13 au 14 février 2012 - Gonesse (Paris)

Session complète, inscrivez-vous sur la session de novembre.

24 au 25 avril 2012 - Nantes

21 au 22 mai 2012 - Gonesse (Paris)

4 au 5 juin 2012 - Caen

4 au 5 septembre 2012 - Nantes

10 au 11 septembre 2012 - Caen

22 au 23 octobre 2012 - Gonesse (Paris)

20 au 21 novembre 2012 - Nantes

26 au 27 novembre 2012 - Caen